

ÉCOLE DE DANSE LEVEL UP'



FICHE D'INSCRIPTION MAJEUR 2026-2027

INFORMATIONS DE L'ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse :

E-mail :

Je choisis le ou les cours suivants : ABONNEMENTS : cochez le ou les cours choisis
CARTES: cochez à titre indicatif, tous les cours auquel vous êtes susceptible de participer, même occasionnellement.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					☐ 9H – 9H45 INITIATION HIP HOP 5 – 6 ANS Nathanaelle
		☐ 16H – 17H HIP HOP ENFANTS Hamza			
		☐ 17H – 18H HIP HOP ADOS Hamza			
	☐ 18H30 – 19H30 DANCEHALL TOUS NIVEAUX Linda	☐ 18H – 19H POPPING INTERMÉDIAIRE Hamza / Soyuz	☐ 18H – 19H HIP HOP ENFANTS Clara	☐ 18H – 19H AFRO TOUS NIVEAUX Nayoum	☐ 18H – 19H BREAKDANCE INTERMÉDIAIRE (+15 ANS) Jomi / Zitoun
			☐ 19H – 20H POPPING DÉBUTANT Hamza	☐ 19H – 20H HIP HOP DÉBUTANT Lilipuce	
☐ 20H30 – 21H30 BREAKDANCE DÉBUTANT (+15 ANS) Jomi			☐ 20H – 21H HOUSE DÉBUTANT Hamza	☐ 20H – 21H ATELIER HIP HOP TOUS NIVEAUX Lilipuce	☐ 20H – 21H LOCKING TOUS NIVEAUX Luna / Achraf
			☐ 21H – 22H HOUSE INTERMÉDIAIRE Hamza	☐ 21H – 22H HIP HOP INTERMÉDIAIRE Lilipuce	
☐ Studio Soli	☐ Studio Adrenaline				

Pour tous renseignements, contactez-nous par mail : levelup.bordeaux@gmail.com

TARIFS ET RÈGLEMENT

Dossier complet et règlement requis pour valider l'inscription

MODE DE RÈGLEMENT

Paie ment :

☐

Chèque(s)

☐

Espèces (Seulement en 1 fois)

☐

Paie ment en 1 fois : chèque ou espèces

☐

Paie ment en 3 fois : 3 chèques remis ensemble dès l'inscription

Chèques à l'ordre de : Association Level Up'

COURS À L'ANNÉE - ADULTES

☐

1 cours / semaine
dont 10 € d'adhésion

330 €

3 fois : novembre 130 €
janvier 100 €
avril 100 €

☐

2 cours / semaine
dont 10 € d'adhésion

600 €

3 fois : novembre 200 €
janvier 200 €
avril 200 €

☐

3 cours / semaine
dont 10 € d'adhésion

800 €

3 fois : novembre 300 €
janvier 250 €
avril 250 €

☐

Illimité
dont 10 € d'adhésion

990 €

3 fois : novembre 300 €
janvier 250 €
avril 250 €

Ou

5 fois : octobre 190 €
novembre 200 €
janvier 200 €
avril 200 €
juin 200 €

☐

+ Option Cellule

350 €

Autre formule

IMPORTANT Toute inscription à l'année est ferme. Les modalités d'annulation et de remboursement figurent dans les conditions générales page 4. Le choix des cours est effectué en début de saison ; tout changement reste soumis à l'accord de Level Up' et aux places disponibles.

CARTES DE COURS

☐

Carte 10 cours : 150 €
140 € + 10 € d'adhésion

☐

Carte 20 cours : 270 €
260 € + 10 € d'adhésion

☐

Cours à l'unité 15€ / cours + 10€ d'adhésion Adhésion obligatoire à partir du 3ème cours à l'unité

IMPORTANT Les cartes sont **NOMINATIVES** et utilisables du 21 septembre 2026 au 26 juin 2027, dans la limite des places disponibles. Les cours non utilisés ne sont pas reportés sur la saison suivante. NON ECHANGEABLE NON REMBOURSABLE

AUTORISATIONS ET ENGAGEMENTS

ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Je soussigné(e) : _____

demande mon adhésion à l'association Level Up' pour la saison 2026-2027. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et du règlement intérieur et m'engage à les respecter.

DROIT À L'IMAGE - SAISON 2026-2027

- ☐ J'autorise Level Up' à photographier et/ou filmer l'élève et à utiliser ces images, sans contrepartie financière, pour présenter et promouvoir les activités de l'école sur ses supports de communication (site, réseaux sociaux, affiches et vidéos), pendant la saison 2026-2027 et le temps nécessaire à la diffusion des contenus déjà publiés.
- ☐ Je n'autorise pas la prise de vue ni l'utilisation de mon image à des fins de communication.

Cette autorisation peut être retirée pour les utilisations futures par demande écrite à levelup.bordeaux@gmail.com.

SANTÉ, ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

Je déclare ne présenter, à ma connaissance, aucune contre-indication à la pratique de la danse et m'engage à informer Level Up' de toute information utile à ma sécurité. Il m'appartient de disposer d'une assurance individuelle couvrant les dommages corporels que je pourrais subir et d'une assurance responsabilité civile couvrant les dommages que je pourrais causer.

Je reconnais avoir été informé(e) que les effets personnels restent sous la responsabilité de leur propriétaire. La présente déclaration ne limite pas les responsabilités qui incombent légalement à l'association.

CONTACT D'URGENCE

Nom et prénom : _____

Téléphone : _____

En signant ci-dessous, je certifie l'exactitude des informations renseignées sur cette page et reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des engagements ci-dessus.

Signature précédée de « Lu et approuvé »

Fait à : _____

Le : _____

CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Level Up' est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé 6 rue Ramonet, 33000 Bordeaux (SIRET 923 870 752). Les présentes conditions s'appliquent aux élèves majeurs inscrits pour la saison 2026-2027 et sont acceptées par ces derniers.

ARTICLE 1 — INSCRIPTION ET PAIEMENT

L'inscription est validée à réception du dossier complet et du règlement. En cas de paiement en trois fois, les trois chèques doivent être remis lors de l'inscription. Ils seront encaissés en novembre, janvier et avril. Pour les forfaits illimités, un paiement en cinq fois est également possible. Les cinq chèques doivent être remis lors de l'inscription et seront encaissés selon l'échéancier convenu. L'adhésion annuelle de 10 € est incluse dans les tarifs des abonnements et des cartes. Pour les cours à l'unité, elle devient obligatoire à partir du troisième cours suivi. En cas d'impayé, Level Up' pourra suspendre l'accès aux cours jusqu'à régularisation.

ARTICLE 2 — RÉTRACTATION ET ANNULATION

Pour toute inscription conclue à distance, le droit de rétractation s'applique conformément à la réglementation en vigueur et sous réserve des exceptions légales. Hors droit applicable, l'inscription à un abonnement annuel est ferme. Les absences de l'élève ne donnent lieu ni à remboursement, ni à déduction, ni à report. Une incapacité médicale durable pourra être étudiée sur présentation d'un certificat médical. Toute période déjà commencée reste due.

ARTICLE 3 — ABONNEMENTS ET CARTES DE COURS

Les abonnements annuels couvrent la période du 14 septembre 2026 au 26 juin 2027, hors vacances annoncées par Level Up'. Les cartes de cours sont valables du 21 septembre 2026 au 26 juin 2027 et sont utilisables uniquement sur les cours adultes. Elles sont nominatives, non cessibles, non échangeables et non remboursables, quelle que soit la raison invoquée, hors dispositions légales applicables. Toute dérogation éventuelle reste exceptionnelle et à la seule appréciation de l'association Level Up'. Les cours non utilisés à la date d'expiration de la carte ne sont ni reportés ni remboursés. En cas d'annulation d'un cours par Level Up', une solution de remplacement, un report ou un remboursement au prorata pourra être proposé selon la formule choisie.

ARTICLE 4 — ASSIDUITÉ AUX COURS

Pour les élèves inscrits à l'année, la régularité contribue à la progression de chacun et au bon déroulement du travail collectif. Par respect pour l'engagement du professeur et du groupe, les élèves sont invités à limiter autant que possible leurs absences et à suivre leur cours avec régularité. Ces dispositions ne concernent pas les élèves participant aux cours avec une carte.

ARTICLE 5 — DÉROULEMENT DES COURS

Les élèves doivent respecter les professeurs, les autres participants, les consignes de sécurité, le matériel et les locaux. Ils sont également invités à arriver à l'heure afin de ne pas perturber le déroulement du cours. Tout comportement inapproprié ou manquement répété au règlement pourra entraîner une exclusion, après échange avec l'élève concerné.

ARTICLE 6 — TENUE ET CHAUSSURES

Les élèves doivent porter une tenue confortable et adaptée à la pratique de la danse. Seules des baskets propres, adaptées à la pratique et réservées à un usage intérieur sont autorisées dans les studios. Les chaussures de ville, les chaussures portées à l'extérieur ou toute chaussure inadaptée à la danse sont interdites.

ARTICLE 7 — ACCÈS ET RESPECT DES LOCAUX

L'accès au studio situé à l'étage s'effectue en traversant des espaces de bureaux, qui ne constituent pas des zones d'attente. Il est interdit d'y rester ou de s'y réunir avant, pendant ou après les cours. L'attente des élèves et des accompagnants doit se faire exclusivement dans le hall d'entrée, au niveau inférieur. Les élèves et leurs accompagnants doivent respecter les locaux, le matériel, les espaces communs et les autres usagers du bâtiment.

ARTICLE 8 — DONNÉES PERSONNELLES ET DROIT À L'IMAGE

Les informations concernant l'élève sont utilisées pour gérer son adhésion, ses paiements, les cours, sa sécurité et les communications de l'école. Elles sont accessibles uniquement aux personnes habilitées et conservées pendant la durée nécessaire à leur traitement. L'élève peut exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation ou d'opposition en écrivant à : levelup.bordeaux@gmail.com. Son image ne pourra être utilisée que conformément à l'autorisation ou au refus indiqué dans le dossier d'inscription.

ARTICLE 9 — COMMUNICATIONS ET LITIGES

Les informations relatives aux cours et à la vie de l'école peuvent être transmises par e-mail, SMS ou messagerie. Des groupes WhatsApp facultatifs sont également accessibles par QR code. En les rejoignant, les participants sont informés que leur numéro de téléphone, leur nom et leur éventuelle photo de profil peuvent être visibles par les autres membres. Les informations et coordonnées accessibles dans ces groupes ne doivent pas être utilisées ou diffusées à d'autres fins. Les présentes conditions sont soumises au droit français. En cas de difficulté, les parties s'engagent à rechercher en priorité une solution amiable avant toute procédure.

Acceptation des conditions générales

Signature précédée de « Lu et approuvé » :

Nom :

Date :